

Rapport d'activités 2014 - Association Inf'OGM

1. Vie de l'association.....	2
1.1. Le Conseil d'administration.....	2
2. Politique de communication, promotion.....	2
2.1 Outils et actions.....	2
2.2 Relations médias.....	3
3. Publications Inf'OGM.....	3
3.1 Sites Internet.....	3
3.2 Le Journal, les alertes et les brèves Internet.....	4
3.3 Les brochures.....	5
3.4 Vidéos Inf'OGM.....	5
3.5 Publications extérieures CoreDEM.....	6
3.6 Moteur de suivi des autorisations.....	6
3.7 Enquête Colza.....	6
4. Les thèmes ciblés apportés aux acteurs politiques.....	7
5. Interventions / Formations.....	7
5.1 Conférences.....	7
6. Veille juridique.....	8
7. Veille Afrique.....	9
8. Veille Asie.....	9
9. Veille Océanie.....	9
10. Veille Europe.....	9
11. Veille citoyenne d'information Semences.....	9
12. Les campagnes Inf'OGM.....	10
12.1 Campagne sur la transparence de l'information.....	10
12.2 Campagne sur le site interministériel.....	10
13. Partenariats.....	10
14. Perspectives 2015.....	11

1. Vie de l'association

1.1. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale 2014. Il comporte 11 membres : Jean-Pierre Anglade (Trésorier), Bénédicte Bonzi (Présidente), Jacques Dandelot (Vice-Président), Michel David, Anaïs Fourest, Anne Furet (Secrétaire), Guy Kastler, Juliette Leroux, Serge Muller (Vice-Président), Vincent Perrot, Etienne Raphaël. Ce dernier a démissionné en cours de mandat, prenant acte de son manque de disponibilité.

Administrateurs référents de projets Inf'OGM			
Publications	Bénédicte Bonzi	Administratif / Comptabilité	Jean-Pierre Anglade
Veille juridique	Vincent Perrot / Juliette Leroux	Enquête Colza féral	Jacques Dandelot
Veille Afrique	Vincent Perrot	Campagne site interministériel	Serge Muller
Promotion / communication	Anaïs Fourest	VCI Semences	Guy Kastler

Au 31 décembre 2014, Inf'OGM comptait 98 adhérents (120 au 31 décembre 2013), soit 18,3% de moins par rapport à 2013. La baisse déjà enregistrée entre 2012 et 2013 continue donc. Historiquement, le découplage des abonnements et des adhésions opéré en 2012 a initié cette baisse. Si une campagne de prospection de donateurs réguliers afin d'augmenter nos soutiens financiers a eu lieu en 2014 (cf. Paragraphe politique de communication, promotion), les adhésions n'ont pas fait l'objet d'un travail direct particulier, l'association espérant bénéficier d'une augmentation de sa visibilité pour stabiliser voire augmenter les adhésions.

2. Politique de communication, promotion

2.1 Outils et actions

Céline Decrette, embauchée au poste de communication en juin 2013, a continué, en 2014, un travail important de mise à plat des procédures et des outils de promotion / communication.

Elle a donc continué à travailler sur les deux objectifs principaux déterminés collectivement en 2013.

1) Augmenter la visibilité de l'association et la diffusion de son information publiée sur le site Internet et du journal.

Pour augmenter le nombre de visites du site Internet, nous utilisons les outils suivants :

- L'alert'OGM : En 2014, un nettoyage des adresses emails obsolètes a été fait, sur la base des retours fait par notre hébergeur OVH. Ainsi, on notera une petite baisse. En décembre 2014, 3 301 personnes étaient inscrites. Cet outil reste un puissant moyen de diffusion « grand public ». En 2014, nous avons publié, *a minima*, une alerte par mois...
- Les « réseaux sociaux » : Inf'OGM a diffusé via sa page et son groupe Facebook Inf'OGM et le compte twitter @infogm, ses articles les plus pertinents. La diffusion était aussi réalisée sur des pages ou des groupes amis liés aux OGM ou aux semences. En 2014, 9 044 des visites sur le site Internet provenaient de Facebook ; contre 4 307 en 2013. Pour Twitter, l'augmentation est moins spectaculaire : de 950 en 2013 à 1 311 en 2014.

Concernant le compte twitter, l'année 2014 a aussi été celle de la clarification : le compte @infogm avait été créé par Christophe Noisette qui s'en servait autant professionnellement que personnellement. Le compte @infogm est désormais entièrement dédié à l'association et géré par le poste promotion / communication.

- Les listes de diffusion sur lesquelles les articles sont publiés.

Pour augmenter le nombre d'abonnés au journal, des outils ont été mis en place :

- Le « Vient de paraître » (VdP) : Quelques jours avant la sortie de chaque bulletin, il est diffusé à plus de 1 000 journalistes, sur les réseaux sociaux et plusieurs listes de diffusion ;
- Campagne de prospection : ce projet, réfléchi à partir de septembre 2013, a été lancé en 2014. (voir plus bas pour l'analyse de cette campagne).

Quant aux salons, nous avons décidé de réduire notre présence. En effet, la balance entre l'augmentation de notre notoriété et le coût lié à notre présence nous semblait pas favorable. L'idée est donc d'être présent, via des associations ou stands amis, mais de limiter notre présence physique. Si présence physique il y eut, elle fut couplée avec une intervention.

Salons	Actions
Lyon : « Primevère » : Stand partagé avec Rés'OGM infos + intervention	Paris : Marjolaine : stand partagé avec
Issy les Moulineaux : stand à la Biocoop	Rouffach : « Foire éco-bio d'Alsace » : stand

2) Augmenter le soutien financier des particuliers. Pour cela, une campagne de dons a été mise en oeuvre : comme en décembre 2013, en décembre 2014, un appel à dons a été lancé *via* le site Internet, les réseaux sociaux, les listes de diffusion, auprès de nos abonnés. Ainsi, de décembre 2014 au 10 février 2015, Inf'OGM a encaissé 3 558 (contre 4

932,4 euros entre décembre 2013 et février 2014).

2.2 Relations médias

Comme nous l'indiquons ci-dessus (cf. point 2.1), Inf'OGM est largement repris dans les médias. En 2014, les rédacteurs d'Inf'OGM ont répondu au minimum à une trentaine de journalistes, qui souvent (ce n'est pas systématique mais la proportion augmente sensiblement) nous citent dans l'article rédigé suite à ces entretiens. *Parmi les journaux qui nous sollicitent souvent, citons Actu-environnement, Le Journal de l'Environnement, Le Monde, Sciences et Avenir, Terra Eco, Médiapart, l'Humanité.*

Articles et brèves rédigés par Inf'OGM sont toujours largement repris sur d'autres sites internet, mais aussi dans des journaux papiers. Parfois Inf'OGM est simplement cité comme source. Enfin, il arrive régulièrement que nous soyons cités en tant que référence (expert), suite à un entretien (cf. relation média). La liste des médias qui nous reprennent ou nous citent n'a pas changé fondamentalement en 2014. En tête, nous avons toujours *le Journal de l'Environnement, notre-planete.info, transrural initiatives, Reporterre BastaMag, Actu-environnement.com, biocontact, Le Monde, biomarche.com, Sciences et Avenir, l'Abeille de France*, et de façon moins régulière, *Europe 1, Alternatives économiques, La Croix, Le Nouvel Obs, cdurable.info, Univers Nature, Conte points, Libération, l'Humanité, la Recherche,...*

En 2014, les articles d'Inf'OGM ont été repris une cinquantaine de fois, comme en 2013. Les articles les plus repris ont concerné les insectes transgéniques, la question des autorisations de PGM au niveau européen (sur la procédure elle-même, les évaluations, et l'état des lieux), et les nouvelles techniques de modification du vivant.

En 2014, le nombre de radios / chaîne de télévision qui nous ont contactés a été plus important qu'en 2013. Toutes ces discussions n'ont pas été toujours traduites en reportage. Citons : *Arte, Euradio Nantes, France 5, D8, RFI, RMC, France Info, France Inter (matinale avec Nathalie Frontrel), Radio Notre Dame, Radio Classique, Radio Occitanie.*

L'émission « Futuramag », sur Arte, a inséré dans son reportage sur les moustiques transgéniques l'analyse d'Inf'OGM. Twitter devient aussi une source très importante de diffusion de nos informations. Nos tweets sont retweetés par des comptes ayant plusieurs milliers d'abonné-e-s (suiveurs), comme celui de Corine Lepage. Cela démultiplie énormément la capacité de diffusion de nos articles.

2.3. Charte graphique

Dans le cadre du 1% pour la planète, le studio Havanna nous a offert quelques heures de travail qui ont abouti à l'élaboration d'une nouvelle charte graphique. Cette dernière doit être désormais déclinée sur nos supports : site, journal, brochure, mini-guide, etc. Ce qui est prévu pour 2015.

2.4. Lettre aux soutiens

Une nouveauté en 2014 : l'envoi de la première lettre aux soutiens. Par « soutiens », nous entendons les adhérents, bien entendu, mais aussi les abonnés et les donateurs. Au sommaire de ces deux pages, envoyées au format pdf et papier (pour ceux dont on n'avait pas de courriel) : un édito de Bénédicte Bonzi, présidente d'Inf'OGM, une présentation de la nouvelle publication consacrée aux droits de propriété intellectuelle, un point sur le séminaire Inf'OGM et la réflexion interne sur le changement de paradigme et une présentation de l'évolution de notre site internet (notamment la mise à jour des FAQ).

3. Publications Inf'OGM

3.1 Sites Internet

Le site Internet d'Inf'OGM continue d'être une référence francophone en terme de suivi de l'actualité du dossier.

En 2013, nous avons réorganisé et modifié l'aspect visuel du site <http://www.infogm.org>. En 2014, toujours au cours de l'été, le travail d'amélioration du site a été poursuivi.

a) finalisation de la mise à jour d'une soixantaine de « Questions / réponses » simples, précises, didactiques (l'ensemble de ces FAQ sont accessible via l'adresse <http://www.infogm.org/spip.php?page=ToutesLesFaq> ;

b) prise en compte des « impératifs » google pour améliorer le référencement de notre site sur ce moteur de recherche qui fournit les 2/3 de nos visiteurs (modification des URL, modification du fil d'Ariane, création de fichiers pour les moteurs de recherche (robots.txt et sitemap.xml), prise en compte des « duplicate content », etc. ;

c) ajout de quelques fonctionnalités : partager cet article sur Facebook, google+ ou Twitter, imprimer cet article, transformer au format pdf, etc. ;

d) améliorations esthétiques ;

e) gestion des très nombreuses « page not found » et consorts via des redirections, l'ajout de balises noindex, etc.

f) suppression des deux autres sites : Les OGM et les élu-e-s et lesogm.org, qui ont été intégrés dans le site général.

Statistiques des trois sites Internet pour l'année 2014

Visites	2014	2013	2012	2011
---------	------	------	------	------

cumulées				
Janvier	17489	19102	18256	16359
Février	22436	15313	20705	13766
Mars	20565	15833	18669	13867
Avril	20485	14783	11635	11452
Mai	19591	16483	12079	11814
Juin	13509	12531	8978	10325
Juillet	8776	12982	6089	6115
Août	8250	10679	4646	4995
Septembre	16045	10675	16582	9438
Octobre	26988	13876	20337	10060
Novembre	24755	18030	17163	16810
Décembre	29523	16895	14529	14746
TOTAL	228412	177182	169 668	139 747
Total/mois	19034	14765	14 139	11 646

En 2014, l'augmentation de l'audience est supérieure à 28 %, ce qui est une très bonne nouvelle pour notre visibilité. Ce chiffre est d'autant plus extraordinaire que les manipulations réalisées sur le site en juillet (notamment la façon de présenter les URL) avaient entraîné de nombreuses erreurs et Google avait alors mis une pénalité sur le site, impliquant un nombre de point moindre, donc de moins bonnes places dans les résultats du moteur de recherche. La pénalité a été levée courant août suite à des corrections longues et fastidieuses.

La boutique en ligne

Depuis 2007, plusieurs produits sont proposés sur notre boutique en ligne. Abonnements et dons de soutien en ligne y sont présentés, les deux étant reliés directement avec la partie institutionnelle du site Internet. Les publications d'Inf'OGM ainsi que des productions extérieures sont disponibles sur cette boutique. La boutique contenait, fin 2013, onze dossiers thématiques publiés dans le journal bimestriel, onze brochures, deux dossiers pédagogiques, sept DVD et cinq livres. Tous y étaient déjà en 2012. En 2014, seul le mini-guide « étiquetage » a été ajouté à la liste des produits que nous vendons.

3.2 Le Journal, les alertes et les brèves Internet

Le Journal Inf'OGM

Le journal reste pour Inf'OGM le média historique de diffusion des actualités contextualisées et vulgarisées. Mais sa publication vient maintenant compléter le travail fait pour le site Internet. Les articles publiés dans le journal peuvent donc être soit des articles originaux sur une actualité précise, soit des articles de contextualisation plus générale, reprenant des informations précises déjà publiées sur notre site Internet. Enfin, le journal permet de continuer à assurer une diffusion de l'information hors des réseaux Internet. Au cours de l'année, Inf'OGM a publié 6 numéros bimestriels (du 127 au 132).

Malgré un nombre d'abonné-e-s relativement restreints 219 (dont 37 organisations) et pour les particuliers en diminution constante depuis au moins 2011 : 2013 : 290 abonnés (dont 38 organisations) - 2012 : 305 abonnés (dont 36 organisations) et 2011 : 325 abonnés (dont 47 organisations)), l'association Inf'OGM a toujours voulu garder une version papier de son journal. Tout d'abord, il faut comprendre que s'abonner à ce journal est un soutien clair, car tous les articles sont mis en ligne, gratuitement et *in extenso*, sur notre site internet au bout d'un ou deux mois.

Pourtant une grande campagne de promotion a été faite auprès de publics cibles larges et variés : centre de documentation scolaires et universitaires, associations, groupes locaux de la Confédération paysanne, d'ATTAC, etc. Environ 700 lettres ont été envoyées, accompagnées d'un ou de deux exemplaires du journal, à quatre cibles différentes : aux militants, aux centre de doc et bibliothèques universitaires en lien avec les questions agricoles, aux structures agricoles (syndicats notamment) et à des organisations scientifiques, avec un retour positif d'environ 1 %, ce qui est dans la moyenne des retours attendus pour ce genre de prospection.

Ce journal est maintenu pour au moins quatre raisons :

- Nous souhaitons pouvoir toucher d'autres lecteurs et pour cela nous avons engagé une campagne de prospection large, notamment auprès des bibliothèques, associations, monde de la recherche...
- Il nous faut aller plus loin dans l'attractivité du journal en tant que tel : plus d'images, des textes plus aérés, des infographies. Autrement dit, un travail pour rendre ce support papier pertinent doit être continué.
- C'est une bonne carte de visite lors des salons, foires et interventions
- Le papier nous oblige à des rigueurs rédactionnelles intéressantes (notamment limitation de la taille des articles).

Outre les articles Inf'OGM, le journal a également intégré dans son sommaire les articles de la Veille Citoyenne d'Informations Semences, projet démarré concrètement en juin 2013, avec la rubrique Semences, animée en collaboration étroite avec le RSP. Dans chaque numéro un article a été publié, principalement rédigé par Frédéric Prat (dont 22% du temps de travail a été affecté à ces rédactions) :

Inf'OGM 126 : « Semences et brevetabilité dans l'UE : première position du Sénat français », Prat, F.

Inf'OGM 127, « Semences : contre une liberté totale de leur commercialisation », Prat, F.

Inf'OGM 128, « La recherche participative : paysans et chercheurs, partenaires », entretien avec Pierre Rivière

Inf'OGM 129, « Semences bio : comment renforcer leur disponibilité ? », Prat, F.

Inf'OGM 129 : « Au Kurdistan d'Irak, les paysans ont perdu leur autonomie semencière », Bonzi, B.

Inf'OGM 131, « La recherche variétale française : une bonne santé en trompe l'oeil », Prat, F..

A ces articles de fond, il faut ajouter quelques courts articles et un entretien film de Guy Kastler sur la loi « contrefaçon ». Toutes ces productions « semences » sont accessibles sur : www.infogm.org/rubrique825.

Cette année, en revanche, la collaboration de rédacteurs extérieurs a été quasi nulle. Nous pouvons citer l'unique article : celui de Frédéric Jacquemart (GIET) intitulé : « innocuité des OGM : aucune étude ne permet scientifiquement de conclure » (Inf'OGM 128)

Autre différence : le numéro 130 a présenté quelques unes des nouvelles FAQ. Ce numéro permet rapidement de comprendre les enjeux de la problématique « OGM ». Il s'est très bien diffusé hors de nos canaux habituels.

Inf'OGM a continué, tout au long de l'année 2014 à s'intéresser aux nouvelles techniques de biotechnologie (publication d'une fiche technique sur les ciseaux à ADN Crispr/Cas9, et deux articles de fond sur l'évolution de la thématique « UE – Nouvelles techniques et brevets : le vivant confisqué » Inf'OGM 127) ou « Biotech : nouvelles techniques mais pour des caractères anciens » (Inf'OGM 128).

Parmi les enquêtes les plus originales, citons : « Art et biotechnologies : faut-il limiter la création ? »

Géographiquement, les lecteurs du journal bimestriel Inf'OGM ont voyagé aux États-Unis, en Argentine, en Chine, en Irak, en Nouvelle Calédonie et bien entendu en France et dans l'Union européenne.

Les Alertes, une information gratuite et d'importance

Les alertes, qui visent à mettre en avant des actualités particulièrement importantes (car traitées par Inf'OGM seule ou sous un angle différent) ainsi que des annonces de publication Inf'OGM ont été maintenues. La progression continue d'être largement positive, et la diminution notée précédemment est liée à un nettoyage important des adresses obsolètes. En 2014, nous avons envoyé une alerte'OGM par mois, composée des quatre articles les plus pertinents du mois écoulé, plus quelques articles d'importance.

Les brèves, une information gratuite pour un suivi précis

Entre janvier et décembre 2014, 100 articles d'actualité ont été rédigés spécifiquement pour le site Internet (140 en 2013 et 170 en 2012). Ceci n'intègre donc pas les articles rédigés spécifiquement pour le journal bimestriel, ni les FAQ.

La baisse d'articles se poursuit. Le temps consacré à la mise à jour des FAQ peut en partie expliquer cette baisse, mais les changements dans l'équipe de salarié-e-s sont aussi à prendre en compte. A de nombreuses reprises, le temps a manqué pour faire correctement le travail de rédaction. L'organisation adoptée pour 2015 et après devrait permettre de répondre à ce constat, d'autant que les idées de rédaction continuent d'être nombreuses.

3.3 Les brochures

En 2014, le contenu du mini-guide consacré à l'étiquetage avec ou sans OGM a été mis gratuitement en ligne sur le site d'Inf'OGM. Ce document a permis de faire une mise à jour de la FAQ sur l'étiquetage, tant en terme de contenu que de la forme (cette page du site internet reprenant les visuels du mini-guide).

Evolution des téléchargements

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
271	945	321	579	291	152	166	111	196	116

Enfin, Inf'OGM a co-publié avec le Réseau Semences Paysannes les actes de l'atelier « Droits de propriété intellectuelle et communs » qui s'était déroulé en 2013. Cette publication s'est faite dans le cadre de la collection Émergence de l'Université du Vivant.

3.4 Vidéos Inf'OGM

En 2014, nous avons réalisé peu de vidéos et nous avons donc revu nos ambitions en la matière, faute de temps et de formation des salarié-e-s. La réalisation et le montage étaient pris en charge par Christophe Noisette qui est autodidacte. Le résultat était souvent décevant en termes de forme.

Une page Dailymotion recense nos vidéos : www.dailymotion.com/info-ogm, comme le site youtube. Les vidéos sont :

- Guy Kastler : la loi contrefaçon
- Christophe Noisette : France : où en est-on du moratoire sur le maïs OGM MON810 ?
- Pauline Verrière : « OGM : quel étiquetage en France ».

Ces trois vidéos, et celle produite en 2013 sur le moratoire italien, étaient financés par une subvention de la Fondation Nature et Découverte.

3.5 Publications extérieures CoreDEM

Inf'OGM et la CoreDEM (<http://www.coredem.info>) ont signé une convention sur 2013 / 2014 pour la rédaction de quatre fiches explicatives destinées au site de la CoreDEM, qui seront traduites en anglais. Le travail de rédaction a été terminé au cours de l'automne 2014 (deux sont toujours en cours de validation par la CoreDEM). Aucun budget pour 2015 n'a encore été adopté.

3.6 Moteur de suivi des autorisations

L'Union européenne est régulièrement saisie par quelques entreprises de demandes d'autorisation pour pouvoir commercialiser des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM). Ces demandes sont traitées selon les procédures établies par la législation européenne : soit la directive 2001/18, soit le règlement 1829/2003.

Si la législation européenne impose à la Commission européenne de rendre publics les différents documents liés au traitement de ces demandes d'autorisation, l'accès exhaustif à l'ensemble d'un dossier est (et reste) très difficile (documents, souvent en anglais, répartis sur plusieurs sites Internet, navigation jusqu'à chaque document non intuitive...). Depuis 2004, Inf'OGM assure le maintien en ligne d'un moteur de suivi des autorisations (www.infogm.org/spip.php?rubrique445). En 2014, ce moteur a continué d'être le seul permettant de suivre l'intégralité d'une demande d'autorisation au sein de l'Union européenne, sur un site unique, libre d'accès. Inf'OGM y publie l'ensemble des documents issus des niveaux européen et français (avis du HCB, de l'Anses).

La transparence est le premier enjeu du suivi des autorisations. Inf'OGM, œuvrant pour une telle transparence conformément à ses statuts, est donc engagée dans ce travail minutieux. Ce moteur constitue un outil indispensable et légitime pour la société civile car seuls les documents constituant l'ensemble de la procédure d'autorisation d'une PGM permettent de connaître la nature technique des PGM (quelle modification, pour quelles caractéristiques, quelles analyses de risques...), confronter les discours et propos tenus avec la réalité des opinions scientifiques ou votes, interroger les parties prenantes sur tel ou tel point précis, comprendre les problématiques traitées par les experts... Enfin, un tel suivi des dossiers permet de connaître précisément le nombre de PGM autorisées ou en cours d'autorisation. Une information importante pour les parties prenantes du dossier OGM.

Le moteur de suivi des autorisations d'Inf'OGM a fait l'objet de mises à jour mensuelles. Elles sont systématiquement répercutées auprès des structures de la société civile française et européenne par le biais de messages sur des listes de diffusion. Enfin, des articles faisant le point sur ces demandes d'autorisation sont rédigés.

En 2014, Inf'OGM a initié une réflexion quant à l'amélioration de ce moteur, que ce soit au niveau du contenu qui peut encore être affiné ou de la forme afin d'améliorer l'utilisation de cet outil par les internautes. Cette réflexion aboutira en 2015. La perspective d'une traduction de ce moteur en anglais n'est plus d'actualité actuellement, du fait du manque de ressources liées à un tel travail.

3.7 Enquête Colza

La France importe des graines de colza (665 000 tonnes importées en France pour la campagne 2011/2012). Dans les zones de transit de ces graines de colza (zones portuaires maritimes et fluviales, usines de trituration, unités de fabrication d'aliments pour animaux...), de très nombreuses repousses sauvages de colza sont observées sur certains sites. Question : certaines de ces repousses sont-elles transgéniques ?

La question méritait d'être posée car des chercheurs suisses avaient détecté en 2012 des repousses de colza GM dans certaines gares en Suisse, alors que l'importation de colza GM y est interdite (voir www.infogm.org/spip.php?article5138). Par ailleurs, du colza féral transgénique a été retrouvé en Suède et en Allemagne (voir : sustainablepulse.com/wp-content/uploads/Testbiotech_Transgene_Escape.pdf, p.25-27, Testbiotech).

Pour l'instant, en France, Inf'OGM a réalisé deux campagnes d'échantillonnage (en 2013 et 2014). En 2013, uniquement sur le colza tolérant le glyphosate, et en 2014 pour le colza tolérant le glufosinate et le glyphosate.

Comme en 2013, ce travail a été effectué en lien avec des associatifs de Rouen et de Sète.

2014 a été atypique au niveau climatique : très sèche et donc avec très peu de repousses de colza. Aucun des échantillons testés n'était positif. Fin 2014, un nouvel article scientifique (www.plosone.org/article/doi/10.1371/journal.pone.0114477&representation=PDF) révélait de nouveau la présence de repousses GM en Suisse. Il reste des tests à Inf'OGM mais aucune décision n'a encore été prise pour savoir si Inf'OGM continuerait ces recherches en 2015.

4. Les thèmes ciblés apportés aux acteurs politiques

Une des missions que s'est donnée Inf'OGM est d'apporter l'information là où elle est utile. Les différents publics identifiés sont : le grand public, le monde politique (élu-e-s et technicien-ne-s) et les acteurs du débat (syndicats, associations, collectifs, ONG, entreprises...).

Concernant les acteurs du débat et plus particulièrement les syndicats et ONG, Inf'OGM est toujours pour eux la référence en matière de veille et d'analyse des informations. Au niveau européen, Inf'OGM continue de participer aux discussions sur les nouvelles techniques de biotechnologie qu'elle a initié avec d'autres. Des réunions régulières ont actuellement lieu afin d'aider ces structures de la société civile à définir leur position sur le statut OGM ou non OGM des plantes modifiées par une des nouvelles techniques de biotechnologie. Inf'OGM a également été sollicitée par Ifoam Europe (réseau bio) pour participer à une réflexion interne sur les OGM dans les filières d'alimentation humaine et animale et la coexistence. Inf'OGM continue également de travailler avec ses partenaires européens (CEO, Greenpeace, ClientEarth...) pour obtenir de l'Autorité européenne de sécurité des aliments une transparence totale sur le travail de ses experts. Enfin, Inf'OGM co-organisera avec Ensser (le Réseau européen de scientifiques en faveur d'une responsabilité sociale et environnementale) un atelier lors de la prochaine réunion des régions sans OGM en 2015.

Au niveau français, Inf'OGM est sollicitée pour accompagner des réflexions de structures sur des sujets comme les variétés rendues tolérantes aux herbicides ou l'évolution législative européenne du dossier semences. Surtout, le séminaire d'octobre 2014 d'Inf'OGM fut l'occasion de réfléchir à la mise en place de tables rondes sur des thèmes précis à partir de 2015. Assumant son rôle de fournisseur d'informations et de lieu de discussion, Inf'OGM mobilisera les acteurs référents de la société civile sur différents sujets. Ces tables rondes permettront à ces acteurs d'échanger leurs informations et points de vue, et à Inf'OGM d'apporter sa connaissance des dossiers et d'entendre les positions des acteurs de la société civile.

A noter également qu'Inf'OGM est un interlocuteur de l'Anses sur la problématique d'évaluation des risques sanitaires liés aux OGM. En 2012, Inf'OGM avait rencontré une délégation de l'Anses afin de discuter de sa publication 2012 sur le travail des comités d'experts quant à cette évaluation des risques liés aux OGM. En 2014, Inf'OGM a été invitée par l'Anses à participer à une instance de dialogue qui suivrait le projet de recherche national OGM90+, mis en œuvre par un consortium Inra-CNRS. Si cette instance de dialogue a finalement périclité du fait du refus de plusieurs structures d'y participer (dont Inf'OGM, cf. <http://www.infogm.org/spip.php?article5730>), le dialogue entre l'Anses et Inf'OGM n'est pour autant pas rompu. Inf'OGM a en effet fait valoir, pour justifier son retrait, sa perception quant à l'organisation de débat entre parties prenantes et la nécessité d'organiser préalablement un « débat sur le débat ». Il s'agit ici de poser la question de la légitimité sur qui pose quelle question, à qui, pourquoi et du statut des réponses apportées. Inf'OGM souhaite souligner l'écart entre le débat posé par les institutions et les demandes des organisations citoyennes et de la société civile. Cette position a retenu l'attention de l'Anses qui envisage de rencontrer Inf'OGM en 2015 pour avancer dans ses réflexions. Mais, pour l'instant, les agendas de l'Anses et d'Inf'OGM n'ont pas permis de trouver une date de rendez-vous et, côté Anses, le départ de Franck Foures de son poste conditionne à l'arrivée de son ou sa remplaçant(e) l'organisation de cette discussion.

Concernant le monde politique français et européen, les relations sont maintenues même si les occasions d'échange ont été moins nombreuses que par le passé. Un paradoxe alors que de nombreux sujets sont actuellement discutés. Pour le volet français, une des explications est que le gouvernement n'a pas de dossier national prégnant puisque le moratoire sur le maïs Mon810 a été pris et que le Haut Conseil des Biotechnologies est toujours en attente de constitution. Pour le niveau européen, le fonctionnement interne de la Commission imposant maintenant à Inf'OGM de passer par le service presse ne facilite pas les échanges. Malgré cette difficulté, Inf'OGM continue d'être un des interlocuteurs de quelques députés européens et de la Commission sur des sujets comme l'évolution de la législation européenne sur les OGM, les nouvelles techniques de biotechnologie...

Concernant le grand public, Inf'OGM a maintenu son travail de rédaction et interventions, enrichi d'une mise à jour du site internet comme déjà exposé ci-dessus. Ce travail de mise à jour s'est soldé par une augmentation notable du nombre de visites sur internet et, outre la diffusion du journal à ses abonnés, la vente de 580 journaux supplémentaires. Il faut souligner que le travail effectué par Inf'OGM sur son site internet et le référencement permet à l'association de connaître sa seconde meilleure moyenne annuelle de visites uniques depuis 2008 avec, au 30 novembre 2014, près de 14 000 visites uniques par mois.

5. Interventions / Formations

5.1 Conférences

En 2014, l'équipe de salarié-e-s a réalisé autant d'interventions qu'en 2013 (17 en 2014, 16 en 2013, 15 en 2012, 18 en 2011). Comme souvent, il s'agit d'interventions généralistes. Inf'OGM (salariés et administrateurs) essaye de répondre positivement aux sollicitations qu'elle reçoit (même si l'organisateur ne peut pas rémunérer ce travail), mais elle ne fait aucune démarche en vue de faire plus de conférences.

Janvier	Le 17, à Saints en Puisaye, à l'invitation de	Mai	Le 16, à Die (Drôme), présentation d'Inf'OGM et
----------------	---	------------	---

	l'association « Veille au grain »		de son projet à l'AG de Geysers Le 24, à Annonay (Ardèche), intervention généraliste à la Biocoop Le 30, Rouffach, Alsace, conférence lors de la foire éco-bio d'Alsace sur le système d'autorisation des OGM au niveau européen et les interdictions nationales
Février	Le 8, au Thor, lors du festival « Faites sans OGM ». Thème : procédure d'autorisation des OGM au niveau européen	Juin	Le 17, à St Genis en Laval, auprès des salariés de Distriborg sur les OGM en général Le 21, à Dijon, au Congrès annuel de Biocoop, présentation d'Inf'OGM et de la problématique OGM
Mars	Le 7, à Lysieux, participation à un débat après la projection du film Tante Hilda. Le 13, participation à un débat sur le site de Valeurs vertes avec Gill Kressman, de l'AFBV (synthèse publiée dans Valeurs vertes). Le 15, à Lyon, salon Primevère, sur l'étiquetage	Octobre	Le 18, à Paris (Louvre), auprès des salariés de Nature et Découverte Louvre pour parler des OGM en général)
Avril	Le 5, à Fontenay au Comte (Vendée), intervention à l'AG de Stop OGM 85 pour faire le point sur l'actualité OGM Le 9, témoignage de Pauline Verrière, experte juridique, au procès des faucheurs Orléans (cadre juridique européen et OGM cachés) Le 25, à Bruxelles, lors du colloque organisé par Nature & Progrès sur OGM et pesticide	Novembre	Le 4, à Nevers, intervention dans un lycée agricole sur les plantes mutées (invitation faite par l'association « Veille au Grain ») Le 7, à St Genis en Laval, auprès des salariés de Distriborg pour parler des OGM en général Le 19, à Montpellier, intervention à SupAgro sur la position des opposants aux OGM, auprès d'étudiants en deuxième année d'agro en création variétale

6. Veille juridique

Le travail de la veille juridique est co-dirigé par le Conseil d'administration d'Inf'OGM et un comité de pilotage de la veille juridique (CPVJ). Ce dernier est composé de différentes structures nationales qui souhaitent bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement juridique dans le domaine des OGM, en soutien de leur propre campagne. Ce comité permet échanges et enrichissement de nos réflexions (en 2014 ont cotisé totalement ou partiellement : Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, ATTAC, Biocoop, Confédération paysanne, Greenpeace, FNAB, Nature&Progrès, UNAF).

Cette veille assure un suivi hebdomadaire de l'actualité juridique OGM à l'échelle nationale, européenne et internationale, matière première pour l'élaboration d'articles et brèves d'Inf'OGM. Ce suivi hebdomadaire alimente notamment une liste de diffusion regroupant plus d'une quarantaine de personnes de la société civile impliquées ou intéressées par la thématique OGM traitée sous un angle juridique.

En 2014, la veille juridique a poursuivi son travail de suivi de la modification de la directive 2001/18, débuté en 2010, initiant une nouvelle procédure pour interdire les OGM sur tout ou partie d'un territoire national. Début 2015, ce texte a été définitivement adopté par l'Union Européenne. Débutent maintenant, y compris en France, des réflexions pour la transposition de ce texte à l'échelle nationale, réflexions que la veille juridique suivra de près. Dans la continuité du travail engagé en matière d'étiquetage des OGM dans l'alimentation, la veille juridique suit les évolutions, au niveau français et européen de la réglementation. Des réflexions autour d'un projet de texte sur le « sans OGM » au niveau européen doivent en principe être entamées en 2015.

Depuis 2011, la veille juridique suit l'interdiction française de culture de PGM. Elle s'est également intéressée, en partageant son expertise avec les structures parties prenantes, à la procédure judiciaire devant le Conseil d'État, où l'avenir de l'actuel moratoire est toujours en attente. La veille juridique a également accompagné les membres du CPVJ dans l'élaboration d'alternatives juridiques suite à cette annulation, notamment en terme d'argumentaire à l'appui du moratoire de 2014.

La veille juridique a également appuyé une réflexion initiée par plusieurs structures de la société civile sur la mise en place d'un moratoire sur les Variétés rendues tolérantes aux herbicides, avec notamment comme base de travail le savoir faire en matière de moratoire sur le maïs MON810.

Fin 2014, une étude technique sur les mesures de coexistence à travers l'Europe a été réalisée par la veille juridique d'Inf'OGM à la demande d'IFOAM Europe. Inf'OGM doit également participer en 2015 à des tables rondes organisées par IFOAM sur le sujet. Ce travail fait suite à un suivi de la thématique initié depuis plusieurs mois par Inf'OGM (<http://www.infogm.org/spip.php?article5649>).

Le travail de la veille juridique alimente divers écrits d'Inf'OGM et notamment sa lettre d'information à destination des élu-e-s (www.infogm.org/spip.php?page=formulaire). Dans la continuité du travail initié sur les formations des élus, cette lettre réunit les informations les plus pertinentes pour les élus sur la question des OGM. En 2014, Inf'OGM a

travaillé à l'amélioration de cet outil en étoffant son contenu et par un envoi plus régulier, notamment grâce à des financements liés à différents Conseils régionaux. En 2015, Inf'OGM souhaite initier une réflexion plus approfondie sur cet outil et la thématique élu-e-s et OGM.

7. Veille Afrique

Depuis quelques années, cette veille alimente régulièrement la liste de diffusion d'Inf'OGM sur l'Afrique. Celle-ci comporte 31 personnes inscrites, issues de la société civile francophone africaine et des acteurs français du débat sur les OGM. Mais des nouveaux acteurs africains ne sont pas inscrits. Cette liste manque cruellement de dynamisme : les retours des abonné-e-s sont quasi inexistantes. Les informations postées sont essentiellement des coupures de presse envoyées par les salariés d'Inf'OGM.

8. Veille Asie

Inf'OGM a continué de maintenir son suivi des actualités indiennes et chinoises mais également d'autres pays comme le Vietnam. Les contacts d'Inf'OGM avec des acteurs de ces pays asiatiques sont, par exemple, les membres de Greenpeace Inde, de la coalition pour une Inde sans OGM, des ministères fédéraux et de chaque état (dans la mesure où un interlocuteur anglophone a pu être trouvé), des scientifiques (Bruce Tabashnik, Michel Fok du Cirad...), des avocats... A ce jour, le développement de la Veille Asie ne fait pas l'objet d'un travail particulier, autre que celui lié au travail de suivi de l'actualité. Inf'OGM a néanmoins conscience de l'apport incontestable que représenterait la présence à temps plein d'un de ses salariés sur place, à Bangkok par exemple.

9. Veille Océanie

En 2011, Inf'OGM a été interpellée par un groupe local de Nouvelle Calédonie qui voulait comprendre l'imbrication du droit français, européen et international sur leur territoire à statut particulier. Un article d'Inf'OGM (www.infogm.org/spip.php?article4821), suite à ces échanges, a permis d'identifier un flou juridique pour un certain nombre de territoires d'Outre mer. Le collectif Stop OGM Pacifique a, sur cette base, initié un travail de mise en place d'une loi propre à la Nouvelle Calédonie pour encadrer les cultures sur ce territoire, mais également permettre une meilleure information des consommateurs, les produits importés étant très présents et issus de pays aux règles d'étiquetage moins strictes que celles de l'Union européenne (notamment l'Australie). La veille juridique d'Inf'OGM a été sollicitée par Stop OGM Pacifique pour un éclairage sur la réglementation française, européenne et internationale en vigueur en la matière. Elle a également collaboré à la construction d'un texte spécifique pour la Nouvelle Calédonie, lequel est actuellement en cours de vote. Le président d'Inf'OGM, Frédéric Jacquemart, a été invité par Stop OGM Pacifique, en octobre 2013, pour tenir une série de conférences sur les OGM dans le cadre de l'élaboration de cette loi, notamment devant le Congrès de Nouvelle Calédonie. Stop OGM Pacifique amorce des contacts auprès d'autres territoires de la région Océanie qui seraient dans une situation juridique similaire, travail que suit Inf'OGM. Inf'OGM continue un suivi de ces territoires notamment par la rédaction de brèves sur le sujet (voir notamment www.infogm.org/spip.php?article5778) et reste à la disposition des associations locales pour un appui éventuel.

10. Veille Europe

Inf'OGM a maintenu son travail de liens avec les structures européennes investies dans le dossier OGM, qu'il s'agisse d'acteurs de la société civile (Amis de la terre, Greenpeace, Observatoire européen des entreprises, Oxfam, Via Campesina Europe, Ifoam Europe...) ou politiques (députés, Commission européenne...). Comme vu dans le paragraphe « Les thèmes ciblés apportés aux acteurs politiques », ce travail permet d'une part de diffuser en France les actualités / analyses européennes et d'autre part, de diffuser au niveau européen les actualités / analyses françaises.

Fin 2014, un gros travail de discussion avec les acteurs de la société civile en Europe a notamment eu lieu sur le thème des nouvelles techniques. Ce travail, permis par l'existence du travail international sur les nouvelles techniques de biotechnologie (cf. paragraphe Partenariats) a conduit les organisations à adresser une demande de rendez-vous à la Commission européenne pour discuter des évolutions législatives en cours sur le statut OGM ou non OGM des produits obtenus par ces techniques.

Afin de faciliter cet échange d'informations au niveau européen, certaines brèves sur les procédures d'autorisation (www.infogm.org/spip.php?article5762), les nouvelles techniques (<http://www.infogm.org/spip.php?article5722> et <http://www.infogm.org/spip.php?article5596>), le travail de GE Seralini (<http://www.infogm.org/spip.php?article5593>) ainsi que les problématiques d'évaluation (<http://www.infogm.org/spip.php?article5667>), jugées importantes, sont traduites en anglais et transmises à l'ensemble de nos partenaires européens.

Inf'OGM est également appelée à participer à des groupes de travail sur différents sujets à l'échelle européenne. C'est le cas notamment d'Ifoam Europe qui a demandé à Inf'OGM de participer à des tables rondes sur la question de la coexistence et de l'élaboration de règles à ce propos au niveau européen. Ifoam a également fait appel à Inf'OGM pour la réalisation d'une étude technique sur ce même sujet (cf. 6. Veille juridique).

11. Veille citoyenne d'information Semences

Inf'OGM a démarré une veille citoyenne d'information sur les semences (VCI S) en mai 2013, en partenariat avec le RSP. Les activités liées à cette veille semences sont de quatre ordres :

- a) organisation avec le RSP du fonctionnement même de la veille semence : réunions, ouverture d'un espace web dédié sur le site Inf'OGM (relié aux autres articles de notre site et à certaines pages web du RSP) : www.infogm.org/spip.php?rubrique825, détermination des sujets à traiter dans les articles du site et du journal
- b) écriture d'articles pour le journal bimestriel : six articles sont parus dans le Journal Inf'OGM en 2014 :
- Semences et brevetabilité dans l'UE : première position du Sénat français, Inf'OGM n°126, janv / février 2014.
 - Semences : contre une liberté totale de leur commercialisation ? Inf'OGM n°127, mars/avril 2014
 - La recherche participative : paysans et chercheurs, partenaires, Inf'OGM n°128, mai/juin 2014
 - Semences bio : comment renforcer leur disponibilité ? Inf'OGM n°129, juillet-août 2014
 - Qu'est-ce que le brevetage du vivant, Inf'OGM n°130, sept./oct. 2014
 - La recherche variétale française : une bonne santé en trompe l'oeil, Inf'OGM n°131, nov./déc. 2014.
- c) écriture de cinq brèves pour le site internet et traductions (sur la Colombie) suivant l'actualité.
- d) création d'une liste de diffusion d'informations et débat sur les semences (une centaine d'inscrits, 4-5 messages/jour), qui est devenue modérée. Les retours obtenus sur cette liste de diffusion sont positifs, soulignant son caractère indispensable pour suivre efficacement le thème semences.

Une réunion d'évaluation et planification conjointe RSP/Inf'OGM a eu lieu le 15 janvier 2015 : les acteurs déplorent le peu de temps disponible pour la rédaction. Une partie du temps est en effet passé à la recherche de financements. Pour 2015, le poste de Fred est réorganisé de façon à dédier plus de temps à la VCI S à partir de fin avril (après le tuilage de la personne qui prendra en charge les financements).

Pour 2015, sur les 42 ke nécessaires, seulement une partie des financements a été trouvée (attente encore de la réponse de Terra symbiosis et de Humus).

12. Les campagnes Inf'OGM

12.1 Campagne sur la transparence de l'information

Depuis fin 2012, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) est investie dans une mise à plat de sa politique de transparence et d'accès aux données brutes. Un groupe de discussion a été mis en place par l'AESA en 2013 afin d'échanger sur les demandes de chaque acteur (associations, syndicats, entreprises, associations d'entreprises...). Inf'OGM participe officiellement à ce groupe. En 2014, l'AESA doit finaliser son projet et le soumettre aux citoyens dans le cadre d'une consultation publique. L'objectif de l'AESA est d'arrêter sa politique d'ici fin 2014.

Les discussions qui ont eu lieu en 2013 ont montré un clair schisme entre les demandes des associations et celles des entreprises : les associations demandent une application stricte du cadre législatif européen et international afin de garantir que les citoyens disposent effectivement d'un accès aux dossiers complets déposés par les entreprises ; ces dernières se sont, elles, attachées à obtenir de l'AESA une modification, non de sa transparence sur les données brutes, mais de ses procédures de prise de décision en demandant l'accès aux réunions des experts (déjà obtenu en partie) et des réunions de calage avant soumission d'un dossier. Elles cherchent ainsi à maintenir l'état de fait d'un accès limité à leurs données tout en augmentant les occasions de « presser » les experts.

L'année 2013 fut l'année des échanges au sein du groupe de discussion mis en place par l'AESA. En 2014, Inf'OGM a maintenu son travail de suivi des avancées de l'AESA avec notamment la participation à une réponse collective à la consultation publique que l'AESA a mise en place. Ce travail a consisté en la co-rédaction de la réponse et la mobilisation des acteurs français pour diffuser et adresser à l'AESA cette réponse. Inf'OGM, selon le calendrier de l'AESA, continuera à oeuvrer pour que l'AESA entende les demandes des citoyens et y réponde.

L'enjeu de cette campagne reste clair : obtenir que l'AESA assure une transparence complète sur les dossiers de demande d'autorisation des OGM et n'opère aucun recul en ce domaine, comme le lui demandent les entreprises.

Soulignons également qu'en 2013, Inf'OGM a écrit au premier ministre pour connaître les règles de communication avec les différents ministères. La réponse fut de nous renvoyer vers les ministères concernés (Agriculture et Environnement). Depuis cette réponse, rien n'est venu des deux ministères contactés. Nous n'avons pas pris le temps de les relancer. Nous avons depuis écrit au ministre des finances qui héberge la DGCCRF, sans réponse à ce jour.

12.2 Campagne sur le site interministériel

Dans le cadre de sa mission de transparence des pouvoirs publics, Inf'OGM avait envisagé mener une campagne sur le site interministériel www.ogm.gouv.fr, ceci après avoir constaté certaines lacunes ou biais dans son contenu. Un travail préalable de liste des améliorations à apporter au site a été partiellement réalisé par l'équipe Inf'OGM. Mais, faute de temps, ce travail n'a pas pu aboutir. En 2014, un administrateur a accepté de reprendre ce travail bénévolement.

13. Partenariats

Dans le cadre de ses projets, Inf'OGM continue de développer des partenariats plus précis avec divers acteurs. Inf'OGM est ainsi en contact avec nombre d'acteurs de la société civile (française, européenne et internationale), du monde politique (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, sénateurs et députés français et européens, ministères...) et des agences d'expertises (AESA, HCB, Anses...). Inf'OGM est toujours adhérente du

réseau européen d'informations sur les OGM, GENET.

A souligner ici que, au niveau français, si les contacts avec le ministère de l'Environnement sont réguliers, ceux avec le ministère de l'Agriculture sont toujours difficiles bien qu'en progression (un rendez-vous avec le cabinet du ministre a eu lieu début 2015). Au contraire de la DGCCRF, sous tutelle du Ministère de l'économie, qui continue d'imposer à Inf'OGM un contact indirect *via* son service presse.

En France, Inf'OGM est toujours une des structures de référence en termes d'information sur le dossier OGM, notamment auprès des structures membres du comité de pilotage de la veille juridique.

Alimentation de la base de données du Centre National de Ressources en Agriculture biologique (CNRAB) : Inf'OGM a repris le travail de l'association Geysier pour alimenter la base de données du CNRAB, notamment dans sa partie biotechnologies. Ce travail est rémunéré par le CNRAB (1000 euros/an). Une réflexion est en cours quant au maintien ou non de ce travail. Réponse sera donnée en 2015.

Enfin, Inf'OGM a confirmé en 2014 son partenariat avec Biocoop sur de l'échange d'information, initié en 2013.

Une nouveauté importante en 2014 : la création par Inf'OGM, avec l'aide de deux néo-zélandais, personnes ressources sur le dossier OGM (Simon Terry et Stephanie Howard de Sustainability NZ), d'une liste de diffusion fermée dédiée au sujet des nouvelles techniques de biotechnologie. Cette liste permet de rassembler dans un même lieu virtuel les personnes ressources à l'international sur ce sujet. Cette liste de diffusion compte à ce jour 56 inscrits qui ont échangé 227 messages en 2014. Sont « représentés » les dix-neuf pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Chine, Danemark, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Union européenne.

Enfin, comme abordé dans le paragraphe sur la Veille Europe, Inf'OGM a également entamé un partenariat avec Ifoam Europe dont l'objectif est l'apport et l'échange d'informations relatives aux problématiques de coexistence des filières OGM et non OGM.

14. Perspectives 2015

Sous réserve de validation du présent rapport et des discussions de l'Assemblée Générale 2015 d'Inf'OGM, les perspectives pour les années à venir découlent des réflexions menées autour de la stratégie de l'association.

Au rythme d'une société encline à utiliser de plus en plus de « nouvelles techniques », Inf'OGM, avec l'ensemble de ses partenaires, adapte son objet et élargit son questionnement. Même si apporter une information précise sur les OGM reste essentiel, force est de constater l'intérêt pour la société civile de traiter cette thématique sous un angle plus large et plus global afin de montrer le lien entre les nouvelles techniques, les bio-tech et les semences. Nous avons nommé « changement de paradigme » ce nouvel ensemble. Ce que nous voulons exprimer à travers cette expression, est l'importance du choix de la question et de son cadre si l'on veut réaliser notre objet : donner des éléments à la société civile afin qu'elle puisse prendre position.

Comme nous l'avons souligné ces dernières années, une veille citoyenne d'information ne peut plus être une simple retranscription des actions militantes, politiques, industrielles, ni une vulgarisation des techniques. Attachés à une réflexion de fond sur ces thématiques, nous avons décidé de développer un nouvel outil de concertation, réaction et échange, en coopération avec nos partenaires et d'autres : les tables rondes. Alors que de nombreux acteurs travaillent sur des thématiques proches voire similaires, les temps de dialogue manquent. Évaluant l'intérêt à mettre en commun nos questions pour que notre stratégie interne soit pertinente dans le réseau dont nous faisons partie, nous souhaitons rythmer les années à venir par des rencontres. Pour nous, ces rencontres permettront d'évaluer les besoins de nos partenaires et ainsi de continuer à fournir les argumentaires utiles à la société civile.

L'esprit même d'une veille citoyenne, offrant à chacun la possibilité d'un regard critique, soulève l'importance de rendre compte de la diversité des points de vue. Loin d'alimenter un clivage, c'est l'intérêt de la diversité que nous souhaitons mettre en avant. La démocratie ne suppose pas une unité de points de vue, mais elle suppose du lien. Il est du rôle d'une veille citoyenne de rétablir ou d'établir du lien entre les différents acteurs.

Dans le domaine des biotechnologies, les nouvelles techniques de transformation du vivant sont centrales. Face à la complexité de ces procédés, penser la manière dont elles sont possibles et donner les moyens d'en comprendre les grandes lignes est le seul moyen de permettre au citoyen d'y voir « à peu près » clair. Inf'OGM doit donc, pour répondre à cet enjeu, favoriser le débat de fond, car c'est à travers ce débat qu'apparaît la place donnée aux biotechnologies, et plus largement aux technologies. Ces techniques concernent l'avenir de la société, parfois pour former de nouvelles disciplines composites (biologie de synthèse) ou courants idéologiques (transhumanisme). De tels changements ne peuvent être imposés et doivent faire l'objet a minima d'information, mais aussi de discussions et de critiques argumentées.

Comme évoqué dans l'introduction, l'ensemble de ces expressions technologiques découle de l'évolution d'un processus culturel commun qu'il convient de comprendre, notamment en regard d'une éthique générale elle aussi en évolution¹. Dans ce cadre, les veilles citoyennes avec d'une part, les organisations thématiques (sur l'agriculture, les nanotechnologies, le nucléaire, etc.) et d'autre part, des acteurs du monde scientifique (y compris des sciences humaines) et philosophique, doivent avoir les moyens de dialoguer, entre elles, et avec d'autres acteurs. Être ce lieu, pour Inf'OGM, cela implique des moyens, humains (de coordination notamment) et techniques (logistiques) et un outil

adapté, d'où cette volonté d'organiser des tables rondes, des temps de réflexion...

Dans le même ordre d'idée, l'attention ne peut plus se cantonner à la politique nationale ni même européenne. Les décisions qui sont prises concernant les technologies nouvelles le sont dans un cadre international extrêmement contraignant pour les États. L'implication de l'industrie dans ces processus et structures internationales (OCDE, Codex alimentarius, OMC, FAO, OMS, Banque Mondiale, FMI, etc.) apparaît très forte, celle des politiques, très faible et celle des citoyens quasiment nulle. Ce modèle doit être décrit pour montrer par qui certaines décisions sont prises et ainsi qui en est responsable.

Pour allier encore plus les préoccupations de fond précédemment énoncées et cette gouvernance mondiale particulièrement opaque, il est à noter que c'est à ce niveau et via ces mêmes acteurs que s'établit la pertinence des sujets (c'est à ce niveau notamment que le caractère exclusivement technique des OGM a été imposé au débat mondial).

Cette approche nécessite pour Inf'OGM la mobilisation de nouveaux acteurs de la société civile, ce qui est toujours difficile, et donc là aussi, des moyens humains et techniques, ainsi que de nouveaux partenariats. Sur un plan géographique, des complémentarités avec ETC group (Amériques) et Grain (international) pourront être trouvés, sachant qu'Inf'OGM développe des liens avec, en plus de l'Europe (voir ci-dessous), l'Afrique et l'Asie.

Le niveau européen doit être particulièrement renforcé, dans la ligne de ce qui a été largement entamé depuis deux ans (Inf'OGM est maintenant un partenaire de la Commission européenne et de l'AESA ; et le réseau avec les associations et syndicats proches a été fortement consolidé). Ainsi, nous nous attachons à mutualiser nos compétences avec différents partenaires en France et à Bruxelles, chargés de faire du plaidoyer, de la recherche d'information et du contact, car c'est aussi par cette porte qu'entrent de nombreuses informations qui nous impactent.

Le travail d'Inf'OGM n'est d'ores et déjà plus cantonné aux seules plantes transgéniques. Les nouvelles techniques de biotechnologie apparues ces dernières années font l'objet d'un suivi. L'importance d'une information sur les semences et les droits de propriété industrielle sur le vivant voire les pesticides, en lien avec les secteurs déjà cités, est également centrale pour montrer les mécanismes utilisés dans l'agriculture ou ailleurs pour proposer un modèle de société. Fournir aux acteurs de la société civile les éléments techniques du débat est important, mais il ne remplacera pas le questionnement du processus global tel qu'expliqué en introduction.

En effet, dans notre travail, nous avons pu observer depuis des années comment l'agriculture paysanne et la biodiversité cultivée subissent les conséquences d'un modèle totalitaire dans le sens où l'accepter conduit à la perte de biodiversité, des savoir-faire paysans... Les brevets détenus par certaines entreprises sur des gènes aussi bien que les pesticides associés aux plantes « biotechnologisées » sont incompatibles avec l'agriculture paysanne.

Conscients que nous ne pouvons nous intéresser à tout, et de l'intérêt aussi de continuer à bien faire ce que nous savons faire, nous souhaitons donc fournir de l'information de qualité et une veille qui puisse lier clairement des enjeux communs. Un des objectifs communs à long terme peut être en lien externe avec les autres évolutions technologiques (nano, biologie de synthèse, informatique...). Car notre choix stratégique est bien aujourd'hui de prendre en compte des mécanismes communs qui agissent dans différents secteurs. Nous souhaitons participer à la mise en place, par les acteurs de la société civile, de leur calendrier politique. Nous souhaitons que dans les cinq prochaines années, les thèmes essentiels pour nos partenaires - que notre spécificité nous permet de traiter - soient au coeur de nos choix.

Inf'OGM maintiendra bien évidemment les moyens de base actuellement utilisés pour remplir sa mission : liste de diffusion, site internet, publications papier (journal, brochure, mini-guides...)... Ces outils peuvent être efficacement enrichis d'autres outils. Inf'OGM liste ici ceux pour lesquels de premières réflexions ont déjà lieu pour établir la pertinence et faisabilité d'utilisation par l'association : Traitement de l'information via le data mining - tables rondes / colloques - formations.

Pour 2015, la liste des projets tel que présentés (et donc partiellement en œuvre au jour de l'AG 2015) est :

- 1) Publications : journal et brèves, site Internet thématique, newsletter élus, brochures...
- 2) Veille juridique
- 3) Veille citoyenne d'information semences
- 4) Veille Europe (apport de l'information, réseaux de la société civile...)
- 5) Campagnes : site inter-ministériel, transparence et accès aux données brutes
- 6) Suivi d'instances internationales
- 7) Veille Afrique
- 8) Veille Océanie
- 9) Veille Asie
- 10) Veille scientifique
- 11) Tables rondes